

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

**Band:** 73 (2011)

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 90 ANS DE LUTTES POLITIQUES

---

DOSSIER



Vue de très haut, l'histoire politique du XX<sup>e</sup> siècle fribourgeois peut se ramener à celle d'un déclin inexorable, celui du conservatisme catholique. Vue d'en-bas, ce serait plutôt l'histoire d'un éveil tardif, lent et contrarié, mais irréversible, à la démocratie pluraliste. Les concepts d'inexorabilité ou d'irréversibilité ne sont toutefois pas utiles en histoire.

Roland Ruffieux avait lancé, en son temps, celui de banalisation. A peine sorti d'un régime pythorien qui revendiquait sa filiation avec le paternalisme d'Ancien Régime («Tout pour le peuple, rien par le peuple»), Fribourg avait rêvé dans l'entre-deux-guerres d'une sorte de corporatisme autoritaire fermement encadré par la religion. Dès le moment où le canton renonça, selon le mot du professeur, à devenir «un petit Portugal», il ne pouvait que se conformer au modèle en voie de généralisation dans le cadre confédéral, celui d'un régime, de fait, proportionnel. Il y eut des soubresauts, naturellement, mais la tendance lourde est bien là. Encore fallut-il quelques décennies pour stabiliser le système.

Dans un canton dont les autorités faisaient de l'unanimité une obligation, et rechignaient pour elles-mêmes à la séparation des pouvoirs, le jeu électoral demeura longtemps verrouillé pour l'essentiel. Sur les marges, cependant, les facteurs personnels et micro-régionaux n'ont jamais disparu. Ils purent à l'occasion provoquer des surprises, et surtout perturber les rapports entre les principaux acteurs, les partis historiques. C'est au niveau de ces derniers qu'il faut se placer pour apprécier l'évolution du rapport des forces. Mais combien de temps encore pourra-t-on le faire, compte tenu de l'affaiblissement actuel de la notion même de parti, et de leur manque de contenu idéologique?

Entre le confort des lieux communs et l'excitation des analyses sophistiquées, l'historien comme le citoyen a besoin de repères: des faits, des chiffres, des noms, des dates. John Clerc a déjà publié, ici-même (*Annales fribourgeoises* 71, 2009, pp. 107-135), un tableau complet des 153 votations cantonales ayant eu lieu depuis 1857. Il donne aujourd'hui tous les résultats des élections au Grand Conseil, au Conseil d'Etat et au Conseil national depuis 1919. La Société d'histoire est heureuse de fournir cette information, austère mais essentielle, dans le droit fil de sa tradition civique. N'a-t-elle pas été fondée, en 1840, par des démocrates résolus, Alexandre Daguet et ses amis?

Page précédente:  
Ouverture de la législature  
1961-1966: les élus se  
rendent en cortège à  
l'hôtel cantonal.  
Photo: BCU Fribourg,  
fonds Mülhauser